REGLEMENT DE L'ASSOCIATION « TOUS EN FORME A ST JACUT LES PINS »

Horaires des séances de gymnastique volontaire
à la salle polyvalente ou salle des sports, 1 rue du stade

Tous les jeudis matin de 9 heures à 10 heures : gymnastique DOUCE

Tous les lundis soir de 20 heures à 21 heures : gymnastique TONIQUE

Un calendrier de chaque cours est à votre disposition

Les activités sont proposées de septembre à juin.

cotisation annuelle à l'inscription d'un montant de 45,00 € (sans parrainage)

Le chêque est à donner au cours

NOM -

PRENOM -

N ° CHEQUE -

ETABLISSEMENT DU CHEQUE -

J' ai pris connaissance du règlement de l'Association de gymnastique volontaire « TOUS EN FORME A ST JACUT LES PINS » , dont j'en accepte les conditions.

SIGNATURE -